

## ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

(PROJET PARTICULIER DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION  
OU D'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE)

Aux personnes intéressées

**Projet de résolution portant sur un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI), afin de permettre la construction d'un bâtiment résidentiel de 6 logements, pour la propriété sise sur le boulevard Sainte-Anne, sur le lot 6 643 946 du cadastre du Québec.**

### 1. Objet et assemblée publique de consultation

Lors de la séance ordinaire du 9 février 2026, le conseil municipal de la Ville de Rimouski a adopté un premier projet de résolution portant sur un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI), afin de permettre la construction d'un bâtiment résidentiel de 6 logements, pour la propriété sise sur le boulevard Sainte-Anne, sur le lot 6 643 946 du cadastre du Québec.

Une assemblée publique de consultation aura lieu le **lundi 23 février 2026**, à compter de

**19 h**, en la salle du conseil de l'hôtel de ville, au 205, avenue de la Cathédrale, Rimouski. L'objet de cette assemblée est de présenter le projet de résolution et d'entendre les personnes et organismes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

### 2. Consultation écrite

Une consultation écrite se tiendra également du **mercredi 11 février 2026 au mardi 24 février 2026 à 12 h**. Tout intéressé peut participer à cette consultation en cliquant sur le [lien suivant](#).

### 3. Description du territoire visée

Le territoire visé par le projet est situé dans le district Pointe-au-Père, entre la rue du Fleuve, l'avenue des Pluviers, la rue J-Alexandre-Chevron, l'avenue des Violettes, la rue des Jonquilles et l'avenue des Tournesols.

Un croquis indiquant l'emplacement de la zone concernée et des zones contiguës est joint à la fin du présent avis.

### 4. Approbation référendaire

Le projet de résolution contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire.

### 5. Documentation

Il est possible de consulter la présentation du projet en cliquant sur le [lien suivant](#).

Le projet de résolution et le croquis peuvent également être consultés de la façon suivante :

- a) en se présentant en personne, au bureau du greffier, à l'hôtel de ville, au 205 avenue de la Cathédrale, Rimouski, durant les heures habituelles de bureau, soit du lundi au jeudi de 8 h 15 à 11 h 45 et de 13 h à 16 h et le vendredi de 8 h 15 à 11 h 45;

b) en faisant la demande :

- par téléphone au **418 724-3125**;
- par écrit à l'adresse **greffe@rimouski.ca**.

c) en consultant le procès-verbal de la séance du 9 février 2026, sur le site Web de la Ville, à l'adresse : <https://rimouski.ca/ville/democratie/proces-verbaux>

Rimouski, le 11 février 2026

(S) Julien Rochefort-Girard, avocat  
Greffier

**Projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) - Construction d'une habitation multifamiliale isolée de 6 logements**

*Lot concerné: 6 643 946 du cadastre du Québec  
Zone H-1519  
District Pointe-au-Père*

**Zone concernée:**

H-1519

**Zones contiguës:**

C-1510, H-1518, C-1520,  
H-1521, H-1586

**Type de Zonage**

A: Agricole  
AN: Aire naturelle  
C: Commercial  
F: Forestier  
H: Habitation  
I: Industriel  
P: Communautaire et  
utilité publique  
R: Récréatif

